

PRODUIRE PLUS DE RESSOURCES PROTÉIQUES



Mélanges céréales/protéagineux à moissonner en sec comme complément

Jean-François et Marie-Paule Leboutte-Detelle, Heure en Famenne

POURQUOI PRODUIRE DES MÉLANGES CÉRÉALES/PROTÉAGINEUX À MOISSONNER EN SEC ?

« A la base de la réflexion sur les mélanges céréales/protéagineux en sec, deux constats : d'abord, que le maïs ne pousse pas bien en Famenne car les sécheresses impactent fort cette culture. Ensuite, que la maîtrise des coûts de production du lait et donc de l'autoproduction de ses aliments rend toute leur importance à une démarche d'autonomie alimentaire. »

EN PRATIQUE ?

FERTILISATION : « Je mélange 2/3 de fumier de bovins et 1/3 de fumier de poulets. »

SEMIS : « Je sème 240 kg/ha de triticales et 25 kg/ha de pois fourrager. Il est vrai que l'on pourrait semer plus dense, mais je préfère ces proportions car plus on augmente les quantités de pois, plus il y a des risques qu'il fasse tomber les céréales et que le tout soit difficile à récolter. Attention de semer tôt aux alentours de la mi-octobre. »

RÉCOLTE : « La récolte se fait en sec, quand le pois est mûr (vers mi-juillet). Ce sont 3-5 tonnes de céréales/pois et 3-5 tonnes de paille qui sont récoltés d'une année à l'autre. »

CONSERVATION : « Après la moisson, le moulin mobile passe à la ferme, écrase les grains de triticales et de pois, ajoute un acide puis referme le silo. »

ROTATION : 2 années de céréales/protéagineux, avec une moutarde entre. Puis les terres retournent en prairies temporaires.

LES POINTS DE VIGILANCE

SEMIS : Pas trop de pois pour éviter que le mélange ne verse et soit difficile à récolter.

RÉCOLTE : Quand le mélange est bien sec (environ 14 à 18% de MS).

AVOINE : Bien souvent, ce sont des mélanges triticales/avoine/pois qui sont implantés. Ici le choix a été fait de ne pas utiliser de l'avoine car c'est un aliment qui n'est pas optimal dans les rations de production des vaches laitières.

CONSERVATION : Pour assurer la bonne conservation, l'ajout d'acide propionique est conseillé.



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

« Avant ce mélange était stocké en boudin. Aujourd'hui nous avons aménagé un silo pour accueillir les grains aplatis. Cette deuxième option est un peu moins chère au niveau du prix de la bâche utilisée, mais est surtout beaucoup plus pratique pour aller chercher les aliments avec le bull. »

UN CONSEIL À UN ÉLEVEUR

« Pour faire venir le moulin mobile, il faut téléphoner environs 8 jours avant la récolte. A 14 % de MS, la récolte doit rester dans la benne en attendant que le moulin passe.

L'ajout d'acide n'est pas toujours nécessaire. Si le mélange est distribué pendant tout l'hiver, il vaut mieux en ajouter.»

IMPACTS

AUTONOMIE : Ce mélange triticales/pois moissonné donne des valeurs alimentaires de 1100 VEM et 14 DVE. Un aliment concentré et riche aussi bien en énergie qu'en protéine, qui permet de diminuer l'achat de tourteaux protéiques.

ECONOMIE : Diminution des achats de concentrés. Complémentation avec du lin. Prix de la culture, récolte et conservation (hors labour et semis) : estimé à 180 €/tonne en silo.

TRAVAIL : « Pas de travail supplémentaire par rapport à une céréale classique ! »

ENVIRONNEMENT : Apport d'engrais moindre grâce au pois qui capte l'azote atmosphérique et qui le restitue au sol ainsi qu'à la céréale en place. Mais aussi diminution des achats de concentrés importés via l'autoproduction d'une partie d'entre eux.

L'EXPLOITATION EN BREF

Historique	Exploitation en conventionnel et transformation de fromage/glace à la ferme. Suite à l'arrêt de l'activité de transformation, recherche d'un projet, d'expérimentations. Conversion de la ferme en bio. Poulets et bovins viandes également en bio sur une autre partie de la ferme. Puis suppression du maïs car ne poussait pas bien en Famenne.
Main d'œuvre	2 ETP
SAU	90 ha pour les deux exploitations.
Troupeau	Croisement Holstein avec Fleckvieh et Montbéliarde pour les laitières. 60 vêlages laitiers et 30 viandeux limousins par an.

Céréales 5 - 8 ha



Contact : GAL Condroz-Famenne | coordination@condroz-famenne.be | 0486/52 74 55



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER | Financée par la Wallonie et l'Union européenne
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales